

Ils doivent pouvoir tirer profit de leurs talents. Du même coup, nous accroîtrons notre productivité. Le Conseil économique du Canada insiste sans cesse sur la question de la productivité, et à juste titre. Il nous faut améliorer notre rendement par heure-homme. Nous en serions capables si les travailleurs allaient s'installer dans des régions offrant de plus grandes possibilités, des régions en pleine expansion comprenant de nouvelles industries. Dans ces régions, les aptitudes latentes des gens pourraient être vraiment mises à profit.

Il y a une foule d'initiatives que j'aimerais voir prendre au gouvernement fédéral dans les mois et les années à venir. J'aimerais que nous établissions un ministère des affaires urbaines ou un ministère du logement et des affaires urbaines—quelque nom qu'on lui donne—mais qui ne servirait pas uniquement de banquier aux gens qui ont besoin de maisons. J'aimerais que le gouvernement fédéral s'occupe encore plus de planification, de concert avec les municipalités.

J'aimerais qu'un tel ministère aide à résoudre non seulement les problèmes de la population en matière de logement, mais aussi ses problèmes de transport, d'épuration des eaux-vannes et ainsi de suite. Je voudrais que ce ministère fournisse aussi des services grâce surtout à sa fonction bancaire. En effet, des prêts seraient consentis et ils seraient remboursés par les débiteurs directement en fonction de la valeur reçue. Je crois que c'est la façon d'agir dans le monde des affaires et je voudrais que le gouvernement fédéral fasse de même.

La Société centrale d'hypothèques et de logement, ainsi que la loi nationale sur l'habitation au Canada, ont connu de vifs succès. Il s'agissait d'initiatives fédérales dans un domaine que les juristes constitutionnels ont toujours cru être réservé aux provinces. Ottawa a donné le ton au début des années 40 en établissant un code de la construction adopté par de nombreuses municipalités progressistes. Ces dernières, ainsi que les gouvernements provinciaux et les entreprises privées, se sont concertés en vue de créer des facilités qui seraient autrement inexistantes. Dans toutes les régions du pays, des habitations ont été fournies à des gens à divers paliers de revenus. C'est une excellente chose.

En matière de transport, j'aimerais voir notre gouvernement fédéral imiter le gouvernement fédéral américain, qui a construit des grand-routes, des autoroutes, des rues de jonction, etc., grâce à une caisse spéciale. Les fonds de cette caisse proviennent de l'imposition d'une taxe sur l'essence et l'huile à moteur diesel d'un cent au gallon. Ils sont ré-

partis entre les municipalités, afin de leur permettre d'améliorer leur réseau routier. Les autorités fédérales veillent à l'existence d'une planification convenable et souvent aident les municipalités à la mettre au point. Dès que les plans ont été acceptés, le gouvernement fédéral alloue, en puisant dans cette caisse, jusqu'à 90 p. 100 des immobilisations nécessaires pour ces travaux.

Nous pourrions au moins partager également avec les municipalités, ou encore avec celles-ci et les gouvernements provinciaux. L'utilisateur de ces services, celui qui paie la taxe d'un cent le gallon, verrait le résultat de la taxe se traduire en rues et routes mieux aménagées et perdrait moins de temps sur la route. Je suis convaincu qu'il retirerait quelque chose d'une taxe semblable; par exemple, il y gagnerait du temps à voyager plus vite; ses pneus, ses freins s'useraient moins vite, et ainsi de suite. Il verrait sûrement une relation sensée entre la taxe et les aménagements progressivement mis à sa disposition. Il verrait de plus un compte équilibré.

En mettant un tel programme en vigueur, nous établirions une relation beaucoup plus directe entre les avantages et les frais. C'est le genre de programme qu'il nous faut. Qu'il nous faut, bien sûr, avec l'aide et la bénédiction des provinces. Par ailleurs, pour ma part, je ne me ferais pas tirer l'oreille et je n'attendrais pas indéfiniment que toutes les provinces entrent dans la ronde car, comme l'a signalé si clairement le Conseil économique du Canada, ce problème urbain, l'exode des Canadiens vers nos grands centres, n'est pas sur le point de cesser.

Dans peu de temps, 80 p. 100 de notre population sera concentrée dans les vastes agglomérations urbaines. Ce chiffre atteindra peut-être 85 p. 100 vers la fin du siècle. Instituons donc un ministère pour envisager la solution du problème le plus colossal qui nous sollicite. Ne nous contentons pas de ministères chargés des affaires rurales, de l'ARDA, etc., entreprises dignes d'éloges bien sûr, mais il nous faut un ministère pour s'attaquer aux véritables problèmes importants de l'avenir, problèmes touchant d'innombrables citoyens qui devront s'adapter non sans peine aux circonstances.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Davis: Je n'en ai encore que pour quelques instants, monsieur l'Orateur. Il nous faut rattacher les bénéfices aux coûts. Il nous faut soumettre notre économie à une comptabilité plus pratique. Il nous faut aussi des principes directeurs pour régir un tel programme, bien